

COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL

Première Session Extraordinaire de 1954
Séance du Vendredi 22 Janvier 1954

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de Monsieur VALLON HOARAU Maxime, Premier Adjoint, faisant fonctions de Maire de la Commune de Saint-Denis.

Monsieur GUINOT Alix est désigné comme Secrétaire pour la séance.

Il est procédé à l'appel nominal.

Sont présents:

MM. VALLON HOARAU Maxime - PARIS Raymond - GUINOT Alix - VELOUPOUILLE Antoine - MAUREAU Charles - COLLET Edouard - MESNIER Georges - GUICHARD Roger - Mme CHASSAGNE Raoul - Melle LAURET Solange - MM. BOYER Jean Marc - DUPUIS Raphaël - FERRERE Michel - LAPIERRE Henri - Mme AMELIN Raoul - Mme LEGER Stéphane - MM. SOHOUCY Paul - DIEUDONNE Gaston - Melle DALLEAU HENRY Thérèse - PAUS Louis.

Arrivée au début de la séance: Mme DUFOURG Paul.

Arrivés en cours de séance: MM. GAUVIN Félix - MITHRA Georges.

Absent excusé: M. CHAVRIACOUTY Yves.

Absents: MM. SALBO Germain - AGENOR Dutremblay - SALEZ Léonce - RIVIERE Bertrand.

Trois procurations sont déposées sur le bureau du Maire:

- 1°) celle de M. OLIVIER Jules, hors du Département, à M. VALLON HOARAU Maxime;
- 2°) celle de M. de la HOGUE Amédée à M. PARIS Raymond;
- 3°) celle de Mme Le TOULLEC Jean à Mme AMELIN Raoul.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le Conseil Municipal peut délibérer valablement.

Le MAIRE. - Mesdames, Messieurs, avant de passer à l'examen du Budget primitif de 1954 je vous soumettrai tout d'abord certains questions portées à l'ordre du jour sous les N°s: 2 - 3 - 5 - 6 - 8 - 16, et qui si elles sont retenues auront une incidence sur notre budget puisque la recette et la dépense devront y être inscrites.

Le Conseil consulté donne son adhésion à cette proposition.